

Les frais de personnel des ministres explosent

LE MONDE | 05.11.08 | 14h04

Bonne nouvelle : au moment où le gouvernement mène une politique de réduction des dépenses publiques et de diminution des effectifs de la fonction publique, un secteur reste épargné. On embauche dans les ministères, et les primes y ont explosé de 20 % en un an.

Entre septembre 2007 et juillet 2008, selon l'annexe au projet de loi de finances pour 2009, les affectations dans les cabinets ministériels ont crû de 397 personnes et le montant des primes distribuées a progressé de près de 5 millions d'euros.

Parité et sobriété devaient être les deux règles des gouvernements de Nicolas Sarkozy. Le premier gouvernement formé par François Fillon, en mai 2007, comportait 8 hommes et 7 femmes ministres de plein rang. Sur la photo de groupe réunissant les 21 membres du gouvernement - premier ministre, ministres et secrétaires d'Etat -, les hommes (14) étaient cependant deux fois plus nombreux que les femmes (7). L'actuel gouvernement compte pas moins de 38 membres : 25 hommes et 13 femmes.

La parité oubliée, quid de la sobriété ? En mai 2007, M. Fillon demandait par circulaire à ses ministres de limiter les effectifs de leurs cabinets. Il établissait une norme de 20 conseillers par ministre de plein exercice et de 4 conseillers par secrétaire d'Etat. Pour leur installation dans les meubles, les membres du gouvernement s'efforcèrent tant bien que mal de "rester dans les clous".

Au fil des mois, ils se sont affranchis des consignes de rigueur. Même en tenant compte des nouveaux périmètres ministériels, la progression des effectifs a de quoi faire rêver dans les fonctions publiques : près de 20 % de membres supplémentaires répertoriés dans les cabinets et une augmentation de 15 % des personnels (sécurité, assistance administrative, intendance ou logistique) affectés dans les ministères.

Seuls Eric Woerth (budget), Brice Hortefeux (immigration), Rachida Dati (justice), Christine Boutin (logement), et Christine Albanel (culture) respectent le "plafond" fixé par la circulaire du premier ministre un an plus tôt. Pas un seul secrétariat d'Etat ne compte moins de 6 personnes dans son cabinet, le record étant détenu par Luc Chatel (18 conseillers), qui, il est vrai, cumule les fonctions de secrétaire d'Etat chargé de l'industrie et de la consommation et de porte-parole du gouvernement.

L'économie, le travail et la santé sont les points cardinaux des recrutements ministériels. Le pôle "économie et finances" dirigé par Christine Lagarde a embauché 21 nouveaux conseillers et ses effectifs globaux ont crû de 66 personnes. Le pôle "travail et solidarité" de Xavier Bertrand a contribué à la baisse du chômage en embauchant 36 personnes, dont 15 dans les cabinets. Enfin, le pôle "santé" de Roselyne Bachelot a recruté 52 personnes, dont 21 dans les cabinets.

Pas moins surprenante est la progression des "*indemnités pour sujétions particulières*" distribuées dans certains ministères, à commencer par le premier d'entre eux. Le montant des primes mis à disposition de Matignon en 2008 (+2,2 millions d'euros) a fait un bond de 45 %. Anciens socialistes tentant de refonder chacun une famille politique, Jean-Marie Bockel et Eric Besson ont eux aussi bénéficié largement de cette aide : les "primes" du secrétariat d'Etat aux anciens combattants (370 000 euros) ont progressé de 83 % et celles du secrétariat d'Etat à la prospective (684 000 euros) de... 125 %.

Patrick Roger

Article paru dans l'édition du 06.11.08.